

Indicateurs égalité professionnelle

En application des dispositions issues de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, **APRC** publie son index d'égalité professionnel femmes-hommes pour l'année 2023.

La note globale pouvant être obtenue étant inférieure à 75, **l'index est incalculable.**

Détail des indicateurs (2023) :

Indicateur n°1 : Incalculable

Indicateur n°2 : 25/35

Indicateur n°3 : 0/15

Indicateur n°4 : 5/10